

Charles de Bourbon ètail alors à Paris. Jean de Troyes nous apprend que le 6 septembre suivant, Olivier le Dain « festoya le cardinal de Saint-Pierre *ad vincula* (Julien de la Rovère), neveu et légat de Sixte IV, et avec lui le cardinal de Bourbon et moult gens d'église et nobles hommes, et après disner les mena chasser aux *dains* dans le parc de Vincennes. » Le dimanche suivant, le cardinal légat « disna et soupa chez le cardinal de Bourbon qui le festoya en nombreuse compagnie de prélat's et de gentilshommes. » Le 21 décembre, l'illustre légat, qui devait partir le lendemain de Paris pour aller à Orléans, soupa et coucha chez notre archevêque (1).

A, PÉRICAUI.

(*La fin au prochain numéro.*)

(1) Vers ce même temps, le cardinal de la Balue, qui venait de sortir de la cage de fer où le retenait Louis XI, depuis onze ans, passa par Lyon pour se rendre à Rome. Garimberto nous apprend que, pour obtenir sa liberté, ce cardinal supposa qu'il avait une rétention d'urine, et qu'il parvint à faire croire au roi et à ses médecins qu'il ne tarderait pas à en mourir.